

ALLER VERS LES FAMILLES :

MÉDIATION FAMILIALE ET PRÉVENTION PRÉCOCE EN CRÈCHE

www.association-etage.fr

Alexandra Schlouppe, médiatrice familiale à L'Étage, partage son expérience d'accompagnement des jeunes parents en situation de vulnérabilité. À partir d'exemples concrets vécus au sein d'une micro-crèche et d'un lieu d'accueil parents-enfants, elle met en lumière le rôle fondamental des professionnels de la petite enfance dans la prévention des difficultés familiales. Elle souligne l'importance du lien de confiance avec les parents, du travail en équipe, de l'observation partagée, et de l'orientation vers des espaces de parole comme la médiation familiale. Cette intervention montre que les lieux d'accueil du jeune enfant peuvent devenir de véritables points d'appui pour les familles, notamment en période de transition ou de fragilité.

Bonjour, je suis Alexandra Schlouppe. Je suis médiatrice familiale à l'association L'Étage, où je travaille également comme assistante sociale depuis 15 ans. J'ai accompagné de nombreux jeunes en situation de rupture, et aujourd'hui, je partage mon temps entre la médiation familiale et un lieu d'accueil parents-enfants, qui fait aussi office de micro-crèche. Ce lieu un peu particulier s'appelle **L'Ancrage**.

Je fais partie du **plateau de médiation familiale du Bas-Rhin (67)**, un dispositif mutualisé entre plusieurs associations. Aujourd'hui, je vais vous présenter rapidement ce qu'est la médiation familiale, puis proposer quelques pistes sur la façon d'aller vers les familles dans le cadre du travail en crèche — ce qui m'a été demandé ici.

Nous traversons tous, à différents moments de vie, des périodes de vulnérabilité : séparation, perte d'emploi, arrivée d'un enfant... Ce sont des moments de transition qui bousculent les repères. Chaque naissance amène son lot de turbulences, oblige à réinventer l'équilibre familial. Les premières années d'un enfant sont intenses : fatigue, nuits courtes, pleurs... Autant d'éléments qui peuvent

fragiliser le couple, recentrer les priorités sur l'enfant, et laisser peu de place pour soi ou pour le couple.

La médiation familiale peut accompagner ces transitions. Je pense par exemple à un jeune couple accueilli avec leur nourrisson dans notre lieu parents-enfants. Ils étaient épuisés, en tension. L'équipe leur a proposé un contrat court en micro-crèche pour souffler un peu, et un accompagnement en médiation familiale. Ces temps de médiation leur ont permis d'échanger, de se dire les choses, de prendre du recul. Ils ont trouvé ensemble des petits arrangements simples mais essentiels : une heure par semaine pour soi, un café en duo sans l'enfant... Des gestes concrets qui ont permis de retrouver un peu d'air.

Proposer un espace neutre et bienveillant pour se parler quand on n'y arrive plus, c'est aussi une forme de prévention des violences intrafamiliales.

Les professionnels de la petite enfance occupent une place clé : ils sont souvent les premiers témoins des dynamiques familiales. Ils incarnent un tiers, extérieur à la famille, mais présent auprès de l'enfant, parfois sur de longues durées. La crèche devient alors un espace d'observation et d'expérimentation pour l'enfant, mais aussi un lieu où l'on peut repérer des signaux d'alerte.

Ces signaux peuvent concerner le développement de l'enfant, ses interactions, son comportement. Mais il faut toujours les observer avec prudence. Je pense à un petit garçon de deux ans, accueilli dans notre structure. La PMI avait évoqué un possible trouble autistique. Sa famille vivait en chambre d'hôtel, sans espace de jeu, avec les écrans comme seul recours pour canaliser l'enfant. En quelques mois, dans un lieu adapté, cet enfant a évolué, s'est développé, et les inquiétudes ont été levées. Le contexte de vie joue énormément.

Face à ces signaux, le travail en équipe est essentiel. Partager ses observations, différer parfois une réaction, attendre une réunion pour en parler... Cela permet de croiser les regards, de ne pas rester seul face à une inquiétude. Cela aide aussi à préserver une posture de neutralité, indispensable, surtout dans des situations de conflit parental.

Quand il s'agit de faire un retour à un parent, il n'y a pas de recette miracle. Ce qui compte, c'est l'accord de

l'équipe : qui est le plus à l'aise pour le faire ? Celui qui observe n'est pas toujours celui qui parle. L'important est d'être aligné entre ce que l'on pense, ce que l'on ressent et ce que l'on dit. Les parents le perçoivent.

Il faut être vrai, congruent. Cela fait écho à notre posture en médiation : être ancré, solide, pour accueillir la parole, parfois agitée, des familles.

Le lien de confiance avec les parents est un prérequis. Il se tisse au quotidien, dans les échanges informels, les transmissions du matin ou du soir.

C'est ce lien qui rend possible des discussions plus délicates. Aller vers un parent, ce peut être aussi commencer par un simple « comment allez-vous ? », repérer s'il est disponible pour entendre quelque chose, et si ce n'est pas le cas, différer.

Si un échange plus approfondi est nécessaire, il peut être pertinent de proposer un temps dédié, sans enfant, dans un cadre plus adapté. Et si une orientation vers un autre professionnel est envisagée, comme un médiateur, cela peut se faire simplement, sans entrer dans les détails. L'idée n'est pas de proposer une thérapie dans le couloir, mais d'ouvrir une porte.

Un autre frein important, c'est la barrière de la langue. Dans mon travail, on fait appel à **Migration Santé Alsace** pour des interprètes. Je sais que les moyens sont limités, mais si l'on veut proposer un vrai espace de parole aux familles, c'est parfois indispensable.

POUR CONCLURE

Pour finir, quelques mots sur ce qu'est la médiation familiale : c'est un espace d'échange confidentiel, encadré par un professionnel neutre, où les personnes peuvent venir parler, se comprendre, prendre des décisions ensemble. Elle peut intervenir dans des conflits de couple, de fratrie, de générations, ou même autour de décisions comme une succession ou la prise en charge d'un parent âgé. Un premier rendez-vous, gratuit et sans engagement, est proposé pour poser les choses.

Et surtout, en médiation, c'est nous qui contactons les personnes. Dans des situations de séparation par exemple, ce n'est pas à l'un des parents d'aller chercher l'autre : c'est le médiateur qui prend le relais.

Voilà, j'espère que ces exemples et ces pistes vous seront utiles. Merci pour votre écoute.